

ALLIANZ IMMEUBLE

CONTRAT NO 58851918

PRODUIT 01023 CLT CIE 039037913

PG N25 PNO LYON PAGE NO 1.3

VOTRE AGENT GENERAL

SOUSCRIPTEUR

MM MARCQ TH. & MOOREN T.  
 17 PLACE VICTOR HUGO  
 62500 ST OMER  
 TEL : 03 21 38 23 73  
 FAX : 03 21 88 34 46  
 N° ORIAS : 07021470/08046040

SARL SANDEVOIR  
 SANDEVOIR  
 11 GRD PLACE  
 59100 ROUBAIX

A RETOURNER SIGNÉ

CODE 562170

POUR VOS SINISTRES, TÉL : 0978 978 000

LE PRESENT CONTRAT NO 58851918 PREND EFFET AU 11/01/2018.  
 SON ECHEANCE PRINCIPALE EST FIXEE AU 11/01.  
 L'INDICE DE SOUSCRIPTION EST FIXE A 965,60.

## RISQUE

VOUS DECLAREZ :

AGIR EN QUALITE DE SYNDICAT DE COPROPRIETE REPRESENTE PAR UN SYNDIC PROFESSIONNEL POUR L'IMMEUBLE EN COPROPRIETES,  
 SITUE A L'ADRESSE CI-DESSOUS :

71/73 RUE COLBERT

59000 LILLE

DONT LA SUPERFICIE DEVELOPEE EST DE 1 450 M2

QUE L'IMMEUBLE ASSURE :

- EST A USAGE EXCLUSIF D'HABITATION ET DE BUREAU
- N'ABRITE AUCUNE ACTIVITE INDUSTRIELLE
- N'EST PAS INOCCUPE EN TOTALITE
- EST CONSTRUIT ET/OU COUVERT POUR 50% ET PLUS EN MATERIAUX RESISTANTS
- N'ABRITE AUCUNE DES PROFESSIONS OU ACTIVITES SUIVANTES : MAGASINS DE VENTE DE MEUBLES, DISCOTHEQUE, BOITE DE NUIT, SALLE DE JEUX SPECIALISEE, CABARET, BAR AVEC PISTE DE DANSE OU AUTRES ETABLISSEMENTS DE MEME NATURE, LOCAUX DESTINES AU PUBLIC TELS QUE CINEMAS, CONCERTS, BOWLINGS, APPLICATION DE PEINTURES ET VERNIS, TRAVAIL DU BOIS AVEC OUTILLAGE MECANIQUE, TRANSFORMATION DE MATIERES PLASTIQUES ALVEOLAIRES, OU DES LOCAUX A USAGE D'EXPLOITATION AGRICOLE OU RELEVANT D'UN BAIL RURAL.
- A LA DATE DE SOUSCRIPTION DE CE CONTRAT, NE PEUT PAS ETRE CONSIDERE COMME UN IMMEUBLE DESAFFECTE (SELON DEFINITION DES DISPOSITIONS GENERALES).
- NE COMPREND PAS DE BATIMENT A PLUS DE 28 METRES DU SOL LE PLUS HAUT UTILISABLE PAR DES ENGIN DE SERVICES PUBLICS DE SECOURS ET DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE A PARTIR DU PLANCHER BAS DERNIER NIVEAU.
- NE FAIT PAS PARTIE D'UN GROUPE D'IMMEUBLE EN COMMUNICATION DONT LA SUPERFICIE DEVELOPEE EST SUPERIEURE A 20.000 M2.

VOIR SUITE DES DISPOSITIONS PARTICULIERES SUR LA PAGE 2.3

ALLIANZ IMMEUBLE

CONTRAT NO 58851918

PRODUIT 01023 CLT CIE 039037913

PG N25 PNO LYON PAGE NO 2.3

## GARANTIES

LES GARANTIES SOUSCRITES SONT DEFINIES AUX DISPOSITIONS GENERALES.

VOUS AVEZ CHOISI LES GARANTIES SUIVANTES :

- INCENDIE ET EVENEMENTS ASSIMILES
- TEMPETE, GRELE, NEIGE
- ATTENTATS
- DEGATS DES EAUX
- VOL
- BRIS DES GLACES
- CATASTROPHES NATURELLES, CATASTROPHES TECHNOLOGIQUES
- RESPONSABILITE CIVILE INCENDIE/DEGATS DES EAUX
- RESPONSABILITE CIVILE IMMEUBLE
- DEFENSE PENALE ET RECOURS SUITE A ACCIDENT
- ASSISTANCE IMMEUBLE

VOUS AVEZ SOUSCRIT EGALEMENT L'ANNEXE "COMPLEMENT PLUS".

FRANCHISE : SANS FRANCHISE GENERALE AUTRES QUE CELLES PREVUES AU "TABLEAU RECAPITULATIF DES MONTANTS DE GARANTIES OU DE FRANCHISES", OU DANS L'ANNEXE GARANTIE "COMPLEMENT PLUS".

## CLAUSES ET DECLARATIONS DIVERSES

VOUS RECONNAISSEZ AVOIR ETE INFORME :

- QUE TOUTE RETICENCE, FAUSSE DECLARATION, OMISSION OU INEXACTITUDE DANS VOS DECLARATIONS PEUT ENTRAINER LES SANCTIONS PREVUES AUX ARTICLES L. 113.8 (NULLITE DU CONTRAT) ET L 113.9 (REDUCTION DES INDEMNITES OU RESILIATION DU CONTRAT) DU CODE DES ASSURANCES.
- QUE LES INFORMATIONS RECUEILLIES FONT L'OBJET D'UN TRAITEMENT INFORMATIQUE DESTINE A LA GESTION DU PRESENT CONTRAT. ELLES POURRONT AUSSI ETRE UTILISEES, SAUF OPPOSITION DE VOTRE PART, DANS UN BUT DE PROSPECTION POUR LES PRODUITS DISTRIBUES PAR LE GROUPE ALLIANZ (ASSURANCES, PRODUITS BANCAIRES ET FINANCIERS, SERVICES). CONFORMEMENT A LA LOI "INFORMATIQUE ET LIBERTES" DU 6 JANVIER 1978, TELLE QUE MODIFIEE PAR LA LOI DU 6 AOUT 2004, VOUS BENEFICIEZ D'UN DROIT D'ACCES, DE MODIFICATION, DE RECTIFICATION, DE SUPPRESSION ET D'OPPOSITION RELATIF AUX DONNEES VOUS CONCERNANT SOIT EN ADRESSANT VOTRE DEMANDE A ALLIANZ - INFORMATIQUE ET LIBERTES - CASE COURRIER BS - 20 PLACE DE SEINE - 92086 PARIS LA DEFENSE CEDEX, SOIT PAR FAX AU 01.30.68.72.51.
- QUE POUR TOUTE RECLAMATION RELATIVE AU CONTRAT, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER A ALLIANZ - SERVICE RELATIONS CLIENTS - CASE COURRIER BS - 20 PLACE DE SEINE - 92086 PARIS LA DEFENSE CEDEX OU PAR FAX AU 01.30.68.72.51. EN CAS DE DESACCORD SUR LA REPOSEE DONNEE, VOUS POUVEZ FAIRE APPEL AU MEDIATEUR QUI VOUS SERA INDIQUE PAR LE SERVICE PRECITE.

VOUS DECLAREZ QU'AU COURS DES 36 DERNIERS MOIS PRECEDANT LA SOUSCRIPTION, VOUS N'AVEZ PAS ETE :

- VICTIME DE PLUS DE 2 SINISTRES QUELCONQUES OU DE PLUS D'UN SINISTRE INCENDIE
- TITULAIRE D'UN CONTRAT RESILIE PAR UN ASSUREUR POUR NON PAIEMENT DE COTISATION OU POUR SINISTRES

VOUS RECONNAISSEZ QUE VOTRE CONTRAT EST ETABLI EN EUROS (1 EURO = 6,55957 FRANCS)

VOIR SUITE DES DISPOSITIONS PARTICULIERES SUR LA PAGE 3.3

ALLIANZ IMMEUBLE

CONTRAT NO 58851918

PRODUIT 01023 CLT CIE 039037913

PG N25 PNO LYON PAGE NO 3.3

## COTISATION

LA COTISATION EST PAYABLE MENSUELLEMENT, LE 05 DE CHAQUE MOIS.  
 LA COTISATION ANNUELLE, HORS FRAIS ET TAXES, EST DE 1229,15 EUR ( 8062,70 FRF ); SOIT A LA SOUSCRIPTION,  
 UNE COTISATION ANNUELLE Y COMPRIS FRAIS ET TAXES DE 1431,74 EUR ( 9391,60 FRF ).  
 LA COTISATION COMPTANT, TAXES COMPRISES, POUR LA PERIODE DU 11/01/2018 AU 10/04/2018, A PAYER PAR LE SOUSCRIPTEUR EST  
 DE 359,93 EUR ( 2360,99 FRF ) DONT 31,75 EUR ( 208,27 FRF ) DE CATASTROPHES NATURELLES ET 5,90 EUR ( 38,70 FRF ) DE  
 CONTRIBUTION AU FONDS DE GARANTIE DES VICTIMES D'ACTES DE TERRORISME ET D'AUTRES INFRACTIONS .

LES PRESENTES DISPOSITIONS PARTICULIERES SONT COMPOSEES DE 3 PAGES.  
 FIN DU TEXTE DU CONTRAT

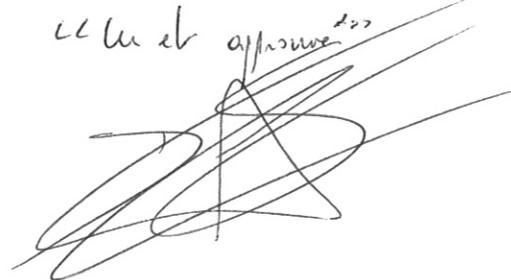
VOUS RECONNAISSEZ AVOIR RECU AVEC L'ETUDE PERSONNALISEE PRECEDANT LA CONCLUSION DU CONTRAT UN EXEMPLAIRE DES  
 DISPOSITIONS GENERALES REF.COM18492 AINSI QU'UN EXEMPLAIRE DU TABLEAU RECAPITULATIF DES MONTANTS DE GARANTIES  
 ET DE FRANCHISES REF.COM18493 ET DE L'ANNEXE COMPLEMENT PLUS REF.COM04785 .

FAIT EN TROIS EXEMPLAIRES A ST OMER . LE 09/02/2018 .

**Allianz Agences**  
 L'ASSUREUR  
 11 place Victor Hugo  
 62500 SAINT OMER  
 Tél. 03 21 11 35 05  
 4016331@agences.allianz.fr

LE SOUSCRIPTEUR

SIGNATURE PRECEDEE DE LA MENTION "LU ET APPROUVE".

*lu et approuve*  


13/02/18